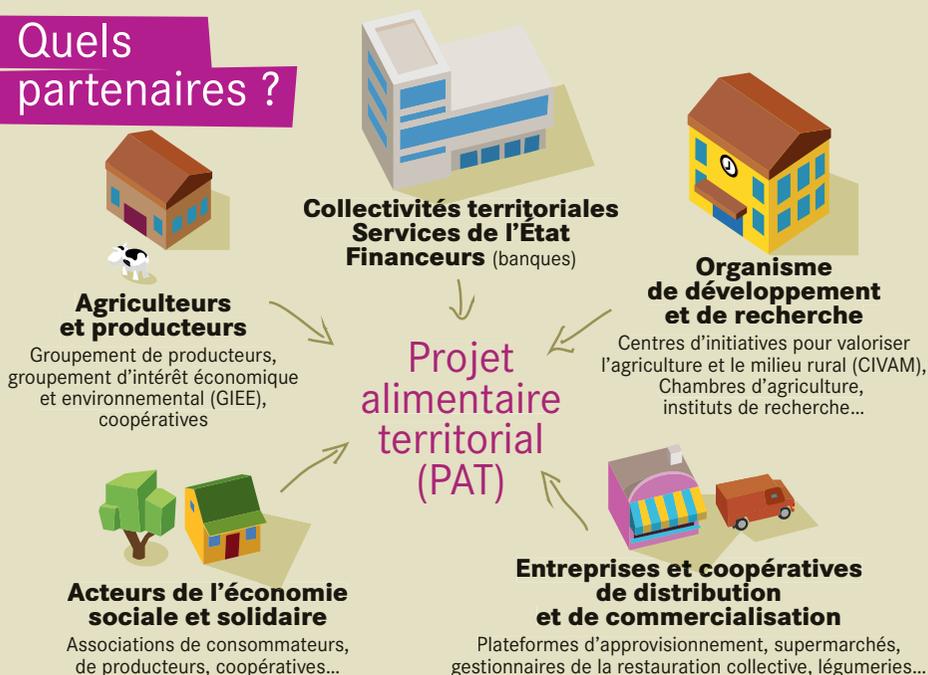


Quels sont les enjeux ?

Les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation et revêtent :

- ✔ **Une dimension économique :** structuration et consolidation des filières dans les territoires et mise en adéquation de l'offre avec la demande locale ; contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles sans lesquels la production n'est pas possible.
- ✔ **Une dimension environnementale :** développement de la consommation de produits issus de circuits de proximité ; valorisation d'un nouveau mode de production agro-écologique, dont la production biologique.
- ✔ **Une dimension sociale :** c'est un projet collectif, fondé sur la rencontre d'initiatives, et regroupant tous les acteurs d'un territoire ; il contribue à une identité et une culture du territoire et permet de valoriser les terroirs.

Quels partenaires ?



Comment créer et développer un projet alimentaire territorial ?

Tout projet commence par un diagnostic de territoire partagé par les acteurs locaux et la mise en place d'une instance collégiale pour suivre l'état d'avancement du projet. La DRAAF peut vous aider dans cette démarche notamment en vous proposant une méthode de diagnostic.

Les actions de votre PAT peuvent s'inscrire dans différents outils de politique publique : schéma de cohérence territoriale, pôle territorial de coopération économique, plan régional d'agriculture durable, plan régional pour l'alimentation, contrat de bassin, programme régional de développement rural (financé par le FEADER*), charte de parcs naturels régionaux, agenda 21 local, stratégie touristique...



*FEADER
Fonds européen agricole
pour le développement rural
FEDER Fonds européen
de développement régional
LEADER Liaison entre action
de développement de
l'économie rurale
PNA Programme national
pour l'alimentation



Quels financements ?

Ils peuvent mobiliser des fonds publics et privés. Ils peuvent également générer leurs propres ressources.

L'appel à projets PNA* du ministère, les crédits des collectivités, les crédits du FEADER* (en particulier initiatives LEADER*) ou du FEDER* sont autant de financements possibles.

Je veux recréer des liens entre les consommateurs citoyens et les producteurs locaux

Je veux que notre terroir soit connu de tous grâce à l'agro tourisme

Je veux que les nouveaux projets de construction préservent les terres agricoles

Je veux que les produits de la marque locale soient mis en valeur dans nos supermarchés

Je veux être mieux rémunéré pour ce que je produis

Je veux des produits locaux et bio dans la cantine de mes enfants

Je veux que nos jeunes aient une meilleure connaissance de leur alimentation pour acquérir les bons réflexes

Je veux que les habitants connaissent l'origine des produits qu'ils mangent

Je veux que tous mes administrés aient accès à une alimentation de qualité et de saison

Je veux montrer ce que mon territoire sait produire

C'est un **projet alimentaire territorial** qu'il nous faut !



 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

 agriculture.gouv.fr
 twitter.com/Min_Agriculture